

Ordonnance du roy du 1er mai 1737 pour régler les appointemens des officiers des troupes suisses qui ont esté licenciées tant qu'ils serviront aux Régimens où ils sont entretenus et jusqu'à ce qu'ils ayent été remplacez

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du roy du 1er mai 1737 pour régler les appointemens des officiers des troupes suisses qui ont esté licenciées tant qu'ils serviront aux Régimens où ils sont entretenus et jusqu'à ce qu'ils ayent été remplacez

Auteur(s) : France 1730

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1737]